

# VOTRE MAGAZINE

Janvier 2021 - n°16

à Saint  
Sauveur



2021

LE DOSSIER ►

Une nouvelle commission  
d'action sociale

05 34 27 31 68  
[www.ville-saint-sauveur.fr](http://www.ville-saint-sauveur.fr)



**4**

INFOS MUNICIPALES

Une nouvelle équipe municipale

...

**16**

ENFANCE

Mets tes baskets et bats la maladie

...

**20**

DOSSIER : Une nouvelle commission d'action sociale



**26**

CIVISME & SÉCURITÉ

Les gestes qui sauvent

...

**28**

ENVIRONNEMENT

Déchets verts



**29**

VIE ASSOCIATIVE

Les Ours Judo Club

Taekwondo

Les peintres d'Orzalis

Club ambiance



**33**

EN BREF

Recensement

État civil

**34**

PAROLES DONNÉES

Terre de talents

Le mot de Manou

Blanquette de chapon aux marrons et potimarron



**D**ire que cette année 2020 restera dans les annales est un euphémisme... Pour autant, chacun à son niveau, a dû adapter sa façon de vivre, ses relations familiales, amicales et ses méthodes de travail.

Seule notre faculté d'adaptation et de réaction nous permettra de faire face collectivement à ce phénomène qui nous dépasse.

Notre petite commune n'a pas échappé à la vague de contraintes perturbant les services aux administrés et nos équipes ont mis en œuvre, en tant que de besoin les solutions permettant le maintien des services publics. Les principales difficultés se sont concentrées sur les services scolaires et périscolaires faisant l'objet de protocoles rigoureux. Le conseil municipal se joint à moi pour remercier l'ensemble des agents communaux pour leur implication tant personnelle que professionnelle.

Les entreprises et les commerçants ont aussi fortement subi les contraintes de la COVID. Toutes les professions n'ont pas eu la possibilité d'ajuster leurs activités ou d'obtenir des aides pourtant nombreuses (Etat, Région, Département, Communauté de Communes...). Le service économique de la Communauté de Communes du Frontonnais est en mesure d'accompagner les demandes d'aides. Je me tiens à l'entière disposition des professionnels présents sur la commune pour les orienter vers les services concernés.

Le Centre Communal d'Action Sociale est également présent pour accueillir les personnes éprouvant des difficultés face à cette pandémie.

Mais ces contraintes ne doivent pas nous empêcher de réaliser les projets communaux. Le groupe scolaire avance selon le planning initial. La restauration scolaire devrait pouvoir accueillir les enfants courant mars 2021. Je tiens à remercier la maîtrise d'œuvre, qui malgré le contexte que nous connaissons tous, maintient une organisation rigoureuse, et respecte les délais sans restreindre la qualité.

Le complexe sportif, après reprise des quelques malfaçons, devrait pouvoir ouvrir complètement à cette même période, voire avant. Cette ouverture a elle aussi été durement impactée par la COVID, avec des entreprises plus ou moins disponibles ou organisées pour répondre à la crise. Pour autant, l'ouverture partielle des structures de plein air, tennis et foot a été réalisée. Nous espérons, malgré les quelques finitions qui doivent être prochainement réalisées, ouvrir, dès que la règlementation exceptionnelle due à la COVID nous le permettra.

Votre nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions dans ce contexte. Pour autant, anciens et nouveaux élus, n'ont rien perdu de leur enthousiasme et ont continué d'œuvrer pour notre village.

J'espère que cette fin d'année vous aura tout de même permis de vous retrouver avec les personnes qui vous sont chères et de passer de bonnes fêtes.

Prenez soin de vous et des autres...

**Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021.**

Édité par la mairie de Saint-Sauveur - Allée d'Orzalis - 31790 Saint-Sauveur

[www.ville-saint-sauveur.fr](http://www.ville-saint-sauveur.fr)

05 34 27 31 68 - [accueil@ville-saint-sauveur.fr](mailto:accueil@ville-saint-sauveur.fr)

Direction de la publication : Philippe PETIT - Responsable de la publication : Marina Daillut

Rédaction : Karine Trilla

Création - réalisation : Paula Marques - Studio Urbain - [www.studio-urbain.fr](http://www.studio-urbain.fr)

© photos : freepik

Impression : Evoluprint à Bruguères

## 2020, une année d'élections

### ➔ UNE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Nous avons le plaisir de vous présenter  
la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars 2020.



### Le Maire et ses adjoints

**M. Philippe PETIT**, Maire, délégué communautaire, Vice-Président de la Communauté de Communes du Frontonnais,

**M. Didier FRANCOU**, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, en charge des Finances et des Marchés Publics, délégué communautaire suppléant. Il est également en charge des relations avec la Communauté de Communes du Frontonnais concernant le développement économique, les zones artisanales et les créations d'entreprises, Vice-Président du Syndicat de l'Eau,

**Mme Marina DAILLUT**, adjointe au maire en charge de la communication, de la participation citoyenne et de la culture, déléguée communautaire, Vice-Présidente du Syndicat Hers Girou,

**M. Philippe BRACHET**, adjoint au maire en charge de l'Education et des réseaux secs (électricité,

téléphonie, gaz de ville). Il est également en charge des relations avec la Communauté de Communes du Frontonnais concernant les actions en faveur de la Jeunesse,

**Mme Corinne QUERCY**, adjointe au maire en charge des associations, des affaires sociales et environnementales,

**M. Olivier CORACIN**, adjoint au maire en charge des travaux et du Patrimoine. Il est également en charge des relations avec la Communauté de Communes du Frontonnais et le Conseil Départemental concernant les travaux de voirie.

Les délégations ont été attribuées par le maire aux adjoints en fonction des compétences de chacun pour assurer une réactivité et une efficacité quant à la gestion des divers dossiers municipaux. Chaque adjoint est en lien avec un agent municipal spécialisé dans son domaine de délégations.

## Les Conseillers Municipaux

Nathalie BASLE, Nicolas BELLANCA, Cédric CHANIER, Estelle DELPECH, Estelle DUFRENE, Ermanno IANNELLI, Valérie JOUCLA, Bernard LAPEYRE, Catherine NOUYERS, Géraud PICHON, Sandrine ROQUES, Arnaud TURLAN, Sophie VERGNES.

## Les groupes de travail

En dehors des Conseils, les Conseillers municipaux évoluent en groupes de travail menés par l'adjoint au maire détenteur de la délégation correspondante.

- **Urbanisme et Aménagement du Territoire**

Philippe PETIT, Corinne QUERCY, Marina DAILLUT, Estelle DUFRENE, Valérie JOUCLA, Bernard LAPEYRE.

- **Education**

Philippe BRACHET, Estelle DELPECH, Sandrine ROQUES, Nicolas BELLANCA, Géraud PICHON.

- **Communication et Participation Citoyenne**

Marina DAILLUT, Corinne QUERCY, Didier FRANCOU, Nathalie BASLE, Catherine NOUYERS, Arnaud TURLAN, Valérie JOUCLA, Bernard LAPEYRE, Nicolas BELLANCA.

- **Associations**

Corinne QUERCY, Marina DAILLUT, Didier FRANCOU, Nathalie BASLE, Sandrine ROQUES, Nicolas BELLANCA, Bernard LAPEYRE.

- **Culture**

Marina DAILLUT, Corinne QUERCY, Nathalie BASLE, Catherine NOUYERS.

- **Environnement**

Corinne QUERCY, Philippe BRACHET, Sophie VERGNES, Géraud PICHON.

- **Finances**

Didier FRANCOU, Marina DAILLUT, Philippe BRACHET, Olivier CORACIN, Corinne QUERCY, Estelle DUFRENE, Valérie JOUCLA.

- **Travaux**

Olivier CORACIN, Philippe BRACHET, Didier FRANCOU, Corinne QUERCY, Marina DAILLUT, Géraud PICHON, Valérie JOUCLA.

Les conseillers municipaux sont également appelés à siéger dans des organismes intercommunaux disposant de compétences spécifiques, au titre de leur mandat de conseiller municipal ou délégué communautaire.

## Les représentants du Conseil Municipal auprès des organismes de regroupement

Syndicat/EPCI	Conseillers	Représentation	Fonction
Syndicat d'Électricité de Haute-Garonne (SDEHG)	Philippe BRACHET Ermanno IANNELLI	Commune Commune	Délégué Titulaire Délégué Titulaire
Syndicat Intercommunal des Eaux (SIEHG)	Didier FRANCOU Marina DAILLUT	Commune Commune	Vice-Président Déléguée suppléante
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement de Haute-Garonne (SMEA)	Philippe PETIT Marina DAILLUT Olivier CORACIN	Commune Commune Commune	Déléguée Titulaire Déléguée Titulaire Délégué Titulaire
Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence du Nord Toulousain (SCOT Nord Toulousain)	Philippe PETIT Marina DAILLUT	Communauté de communes Communauté de communes	Président Déléguée suppléante
Syndicat Mixte du bassin versant de Villemur	Philippe PETIT	Communauté de communes	Vice-Président
Syndicat du Bassin Hers Girou (SBHG)	Marina DAILLUT	Communauté de communes	Vice-Présidente
Commission locale de l'eau (CLE)	Philippe PETIT	Syndicat des Eaux et de l'Assainissement de Haute-Garonne	Vice-Président

L'ensemble des élus se tient à votre disposition sur RDV en mairie.  
Pour les rencontrer, vous pouvez contacter l'accueil au 05.34.27.31.68. ou [accueil@ville-saint-sauveur.fr](mailto:accueil@ville-saint-sauveur.fr)

## ➔ ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

Consécutivement aux élections municipales de mars 2020 et le renouvellement des élus communautaires, une nouvelle assemblée intercommunale siège désormais. Pour des raisons personnelles, Philippe PETIT, n'as pas souhaité renouveler son mandat de Président. Décision d'autant plus facile que la relève était bien assurée. Et c'est avec plaisir, que lors du premier conseil communautaire en la Mairie de SAINT-SAUVEUR, il a passé le flambeau à M. Hugo CAVAGNAC, Maire de Fronton.

Le nouveau bureau communautaire est composé de :








- **Hugo CAVAGNAC**, maire de Fronton, Président de la CC du Frontonnais,
- **Daniel DUPUY**, maire de Castelnau d'Estrétefonds, Vice-Président délégué au Développement Economique,
- **Janine GIBERT**, maire de Gargas, Vice-Présidente déléguée à la Protection de l'Environnement,
- **André GALLINARO**, maire de Villeneuve les Bouloc, Vice-Président délégué à la Gestion du Patrimoine,
- **Colette SOLOMIAC**, maire de Cépet, Vice-Présidente déléguée à la Promotion du Territoire,
- **Serge TERRANCLE**, maire de Bouloc, Vice-Président délégué à l'Aménagement de l'Espace,
- **Philippe PETIT**, maire de Saint-Sauveur, Vice-Président délégué aux Grand et Petit Cycles de l'Eau,
- **Edmond AUSSEL**, maire de Saint-Rustice, Vice-Président délégué à l'Aide à la Personne et Insertion à l'Emploi,
- **Denis PARISE**, adjoint au maire de Villaudric, Vice-Président délégué à la Commande Publique et Mutualisation.

Le bureau communautaire est l'exécutif qui pilote les orientations, propose les projets d'intérêt communautaire et décide in fine avec le conseil communautaire des actions à mener.

## ➔ ÉLECTIONS SÉNATORIALES

En Haute-Garonne, 5 sièges étaient à pourvoir. Ont été élus :

Liste	Elu(e)s
Solidarités et Territoires Liste Union de la Gauche (LUG)	M. Claude RAYNAL 
	Mme Emilienne POUMIROL 
Rassemblement, Actions et Réussite pour nos Territoires Liste Divers Droite (LDVD)	M. Alain CHATILLON 
	Mme Brigitte MICOULEAU 
République et Equilibre de territoires en Haute-Garonne Liste Union du Centre (LUC)	M. Pierre MEDEVIELLE 

Le 27 septembre dernier, 178 sièges du Sénat ont été renouvelés. Les sénateurs sont élus pour 6 ans au suffrage universel indirect par environ 162000 grands électeurs (députés, sénateurs, conseillers départementaux, régionaux, municipaux). Les sièges sont renouvelés environ par moitié tous les 3 ans (170 sièges ont été renouvelés en 2017, 178 en 2020). Le nombre des sénateurs élus dans chaque circonscription varie en fonction de la population.



## ➔ CRÉATION D'UN DEUXIÈME BUREAU DE VOTE

En juin 2021 devraient avoir lieu les élections régionales et départementales.

En raison de l'évolution du nombre d'électeurs, la commune a sollicité la création d'un second bureau de vote établi par arrêté préfectoral en date du 30 août 2020, instituant ou reconduisant les bureaux de vote et fixant leurs lieux et leurs circonscriptions pour toutes les élections au suffrage universel direct à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La localisation des deux bureaux de vote reste inchangée :  
**Mairie, 234 allées d'Orzalis, salle des mariages.**

En revanche, en application de l'article R. 40 du code électoral, il est possible de modifier la localisation du bureau de vote. Cette disposition prévue par le code électoral peut se révéler indispensable par la nécessité de prévention des risques sanitaires pouvant peser sur le public face au Covid-19.

Si l'ensemble des bureaux ou l'un d'entre eux était déplacé, vous serez avertis par les moyens de communication communaux (affichages mairie, abris-bus, site internet, facebook, panneaux lumineux).

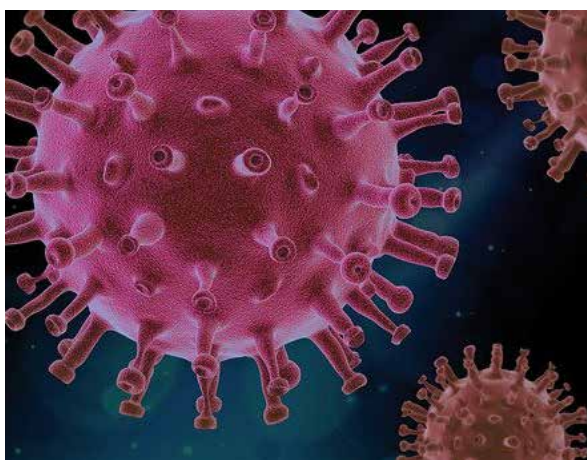
L'ensemble des électeurs se verra remettre une nouvelle carte électorale dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ; celle-ci mentionnera la nouvelle adresse métrique et le nouveau bureau de vote.

Vous trouverez pour information, la répartition des voies pour chacun des bureaux de vote :

BUREAU 1	BUREAU 2
impasse des Abeilles	rue Belveser
impasse de l'Autoroute	chemin rural de Bordeneuve
chemin des Bois	impasse de la Bordette
chemin de Bordevieille	impasse du Bougeng
impasse du Boscaton	chemin du Bougeng
rue du Boulodrome	chemin de Canet
impasse Le Caminet	impasse Canta Lauseta
chemin Le Carretal	impasse de la Cantaïre
rue Cave	chemin de Casselèbre
route de Cépet	impasse Antoine Cassin
chemin de la Daurette	chemin La Castellane
impasse de Deloupes	impasse de Catinou
place de l'Eglise	chemin des Charroules
route du Frontonnais	impasse du Château d'Eau
impasse Max Gallo	impasse du Chêne Vert
impasse Jean Gazagne	impasse de la Clairfont

impasse du Girou	rue du Clos Saint-Sauveur
chemin de Gleyzes	chemin rural de la Côte
impasse des Grillons	impasse des Daims
impasse de l'Hers	impasse des Ecureuils
impasse de l'Industrie	chemin de la Fiou
rue des Jardins du Martelet	rue du Fort
impasse du Joug	impasse du Fort
impasse des Lilas	impasse des Girolles
impasse de Marsal	impasse de la Hase
impasse des Moineaux	chemin de l'Hobit
impasse du Molina	impasse de la Huppe
chemin de la Mule	impasse de Jacouti
impasse Jean d'Ormesson	impasse de Louseph
impasse Ortalania	impasse des Marronniers
rue de la Paix	impasse du Meriser
impasse de Pelloubi	chemin du Moulin
rue des Péluts	chemin rural de Novital
route des Pyrénées (RD4)	chemin de la Palanquette
impasse La Rivière	chemin Les Périères
rue Jacqueline de Romilly	impasse du Roitelet
chemin de Rouville	impasse du Rouge-Gorge
route de Saint-Jory	impasse du Royé
impasse de la Sauveté	rue Saint-Guillaume
rue Léopold Sédar Senghor	
impasse des Touroundes	
rue Traversière	
impasse Simone Veil	
impasse Marguerite Yourcenar	

## Les services municipaux face à la covid-19



Dans le cadre du 2<sup>e</sup> confinement, nos services municipaux ont continué d'œuvrer pour vous sans restriction de leurs activités.

Aujourd'hui, et forts de l'expérience de cette année 2020, nous savons maintenir nos services dans le cas d'une crise sanitaire comme celle-ci :

- En adaptant nos installations dans le respect des gestes barrières,
- En dotant nos agents d'équipement de protection adéquat,
- En appliquant les protocoles sanitaires imposés par les administrations de l'état et en concertation avec l'inspection académique notamment,
- En isolant immédiatement tout agent susceptible d'avoir été contaminé et en attente de test,
- En mettant en place le télétravail lorsque cela est possible.

En revanche, certains équipements ont dû être fermés. C'est le cas du complexe associatif, de la salle des fêtes et des aires de jeux qui auraient généré des regroupements favorisant la transmission de la COVID-19. Ces décisions ne se prennent qu'en cas d'application des règles imposées par les services de l'état dans le cas d'un pic épidémique. Nous sommes conscients de la frustration que peuvent entraîner ces décisions mais la santé de tous est et restera une priorité.

Nous comptons sur votre indulgence dans cette période agitée. La surmonter est l'affaire de tous. Nous vous invitons à nous contacter pour toutes questions que vous seriez amenés à vous poser quant à la gestion de cette crise.

Nous vous rappelons que des masques restent à votre disposition à l'accueil de la mairie.

**Prenez soin de vous et des autres**

## Boîte à livres

Depuis plusieurs mois, deux boîtes à livres ont été installées et mises à la disposition de TOUS. L'une située dans le parc devant la mairie, et l'autre au niveau du jardin public. La fréquentation de ces « librairies » en self-service se révèle être un succès. Au fil des semaines, nous constatons que les rayons s'enrichissent des nombreux échanges... Je choisis, je prends, je lis, je porte... Chacun de nous est acteur dans cette dynamique que nous félicitons et que nous continuerons à soutenir et favoriser.



Honoré de Balzac a écrit : « La bêtise a deux manières d'être : elle se tait ou elle parle ». Ici, hélas, elle a parlé.

# Réaménagement de l'entrée du village

## Aménagement routier et piétonnier RD20



## Aménagement routier et piétonnier RD20



Très prochainement, un feu tricolore, positionné à l'intersection du chemin du joug et de la route départementale viendra compléter les équipements sécuritaires mis en place dans notre village. Il permettra de sécuriser la traversée des piétons et les sorties de voitures sur cette intersection.



Les nouveaux aménagements vers le rond-point RD4 et RD20 permettent maintenant de se rendre, à pied du village au centre commercial en toute sécurité. Afin de maintenir la vitesse des véhicules, deux nouveaux plateaux traversants permettent de ralentir la vitesse des automobiles et deux roues.

## Aménagement piétonnier route de Cépet



Les ultimes préparatifs pour la livraison des derniers appartements du nouveau quartier sont en cours d'achèvement. Les premiers locataires des appartements collectifs, déjà presque tous réservés, devraient arriver fin février ou début mars. Les aménagements piétonniers le long de la route départementale, ainsi que leurs aménagements paysagers donnent un nouveau cachet à l'entrée de village coté Cépet.

## ➔ PANNEAUX LUMINEUX

La commune s'est dotée, dans un premier temps, de deux panneaux lumineux d'information implantés, l'un chemin de la Palanquette aux abords de l'école Charles Mouly, l'autre en bas du Carretal. Deux lieux où leur lecture est facilitée par le ralentissement de la circulation imposé par le code de la route. Ils permettent d'informer en temps réel la population sur les « faits » d'actualité de la vie locale.

Ces supports de communication complètent les autres informations mises à disposition sur le site internet de la commune, la page facebook (créée pendant le 1<sup>er</sup> confinement) et bien entendu l'accueil de la mairie.



## ➔ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les conditions sanitaires et le confinement n'ont pas permis à la traditionnelle cérémonie de commémoration du 11 novembre, de se dérouler dans des conditions normales.

C'est donc dans le respect des directives préfectorales strictes, et hors la présence de la population, que la municipalité a honoré la mémoire de milliers de soldats combattant sous les couleurs de notre drapeau afin qu'ils ne soient jamais oubliés.



# Principales décisions municipales

## CONSEIL MUNICIPAL



25 mai 2020

### ➔ FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

- Installation du nouveau Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local
- Délégations données au Maire par le Conseil Municipal
- Détermination du nombre de membres au Conseil d'Administration du CCAS et désignation des représentants du Conseil Municipal
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Détermination des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

11 juin 2020

### ➔ FINANCES

- Vote des taux des taxes locales 2020
- Subvention au CCAS pour l'année 2020
- Participation financière de la commune à l'école privée pour l'année 2020
- Vote du budget primitif 2020

### ➔ INTERCOMMUNALITÉ

- Election des représentants à Réseau31, Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne
- Election des représentants de la commune à la commission territoriale du SDEHG de Fronton
- Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des eaux des vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours

10 juillet 2020

### ➔ ÉLECTIONS SÉNATORIALES

- Désignation des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020

28 septembre 2020

### ➔ VIE ASSOCIATIVE

- Versement des subventions aux associations pour 2020
- Approbation du règlement intérieur du Complexe Sportif

### ➔ ÉDUCATION

- Modification du règlement intérieur des services périscolaires
- Modification des modalités de tarification des services périscolaires

24 novembre 2020

### ➔ FINANCES

- Attribution de compensation versée par la CCF
- Autorisation d'engager des dépenses et des recettes en investissement avant le vote du budget 2021

# École publique Charles Mouly

## RENTRÉE DES CLASSES

Ce ne sont pas moins de 187 élèves qui ont repris le chemin de l'école le jour de la rentrée des classes (106 en primaire et 81 en maternelle), accueillis par une équipe enseignante en partie renouvelée : Mmes Fleury (PS-MS) et Reghenaz (PS-GS) en maternelle, et Mme PIC en primaire (CE1-CE2). Elles sont venues compléter l'équipe déjà en place. Dynamique et motivée, cette nouvelle équipe ne manque pas de ressources et d'idées pour pimenter cette année 2020-2021 assez atypique.



## RETOUR SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

### Les élèves de Charles Mouly mobilisés contre la leucodystrophie

Au mois de décembre 2019, les élèves de l'école publique Charles Mouly se sont mobilisés pour apporter leur soutien à l'association ELA, engagée dans la lutte contre les leucodystrophies, en participant à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ».



Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont recueilli des dons. Les maternelles et les élèves de CP/CE1 ont participé librement grâce à une urne mise à disposition à l'école.

Le jour J, Monsieur le maire et Madame Daillut ont répondu à l'invitation lancée par les deux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 et leur ont lu une dictée, tandis que les plus petites classes « planchaient » sur une dictée adaptée.



L'après-midi, les enfants de la petite section au CM2 ont couru entre 5 et 15 minutes en fonction de leur âge. Ils ont parcouru un peu plus de 200 km pour la bonne cause, récoltant ainsi 2 073,59 € (dont 800 € de dons d'entreprise). Grâce à notre participation, l'association va pouvoir continuer à soutenir les familles concernées par la leucodystrophie et stimuler le développement de la recherche.

De plus, les collectes de bouchons ont permis de participer auprès d'une autre association « solidarité bouchons 31 ».

Les parents d'élèves ont été très mobilisés pour nous aider sur le balisage de la course et la distribution de boissons chocolatées aux enfants.

Carrefour Market nous a gentiment offert des galettes des rois pour le goûter qui a suivi la course.

Nous remercions également Jean-Jacques VERGNES pour la sonorisation et son aide au balisage.

Nous espérons renouveler cette action solidaire en 2021 au profit d'une autre association « vaincre la mucoviscidose ».

## Voyage autour du monde

Juste avant le confinement, nous avons pu réaliser le 13 mars 2020 une sortie avec les CE2-CM1 et les CM1-CM2 dans le cadre de notre projet "voyage autour du monde".

Le matin, nous avons visité le musée de l'aéropostale "l'envol des pionniers" suivi d'une visite à Aéroscopia et d'un atelier autour des matériaux utilisés pour fabriquer les avions.



## Rando

Nous avons pu faire une randonnée dans notre village la dernière semaine d'école. Nous avons besoin de nous retrouver au grand air ! Cela a permis de partager des moments privilégiés lors d'une journée presque normale, avec nos élèves de CM2 avant de les laisser partir vers le collège.

Nous avons d'ailleurs une pensée chaleureuse pour eux, en ces temps si particuliers.



## Ecole et cinéma

Les cycles 3 sont toujours inscrits au dispositif "école et cinéma". Nous n'avons pu assister qu'à deux projections l'an dernier. Cette année, nous attendons avec impatience les prochaines dates...

Les films présentés donnent toujours à réfléchir sur des grands thèmes comme la différence, les discriminations, la persévérance, le courage, l'amitié.... Ils viennent ainsi enrichir la culture cinématographique de nos élèves.

## Les projets pour l'année

Les cycles 3 sont réinscrits à "école et cinéma" dans la mesure de l'ouverture des salles.

Il y a des projets randonnée en cours sur tous les cycles.

Un concert est prévu au théâtre du Capitole pour les CP/CE1 et CE1/CE2. Un atelier couture sera également proposé en Cycle 3.



### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021 sont ouvertes.

Dans un premier temps, vous devez procéder à la préinscription de votre enfant auprès des services de la mairie en fournissant livret de famille et justificatif de domicile récent.

Une fois la préinscription validée par la mairie, il reste à prendre rendez-vous avec la directrice de l'école Mme LANDAIS au 05.61.35.18.33 pour finaliser l'inscription. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur [www.ville-saint-sauveur.fr](http://www.ville-saint-sauveur.fr) ou contactez l'accueil de la mairie : 05.34.27.31.68 Viviane SZCZYPTA ou Karine TRILLA

## AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

### La première phase des travaux touche à sa fin

Grâce à une maîtrise d'œuvre sans faille le bâtiment en construction suit parfaitement le planning initial. L'ensemble des travaux sont suivi par Olivier CORACIN, adjoint au Maire, assisté de Laurenn FRANCOU, agent en charge de l'aménagement du territoire. Le bâtiment sera opérationnel au 1<sup>er</sup> mars 2021.

Cet équipement structurant comprendra :

- Une cuisine entièrement équipée,
- Des salles de restauration composées d'une partie maternelle et d'une partie élémentaire. Une salle de restauration pour adulte complètera l'équipement. Le service se fera sous la forme d'un self-service pour les élémentaires et les adultes,
- Des sanitaires maternelles, élémentaires et adultes,
- Un local ménage et un local de stockage de produits d'entretien,
- Une lingerie,
- Une infirmerie.

Pour compléter l'équipement et faciliter la vie scolaire :

- Une salle des maîtres,
- Un bureau de direction,
- Un bureau pour l'ALAE.



## Entrée des livraisons vers la future cuisine

On repère trois sheds sur la toiture terrasse qui apporteront de la lumière aux salles de restauration. La façade de ce bâtiment intègre des éléments en brique de même nature et aspect que celle des bâtiments anciens pour répondre aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.



## Espace de restauration

Ici se tiendra un self de 35m<sup>2</sup>, l'espace « salle à manger » se composera d'une partie restaurant élémentaire de 90m<sup>2</sup> et d'une partie restaurant maternelle de 150m<sup>2</sup>. L'espace tout ouvert permettra un aménagement modulable selon les besoins.



## Le nouveau préau élémentaire

Il mesure 220m<sup>2</sup>. Lorsque les deux classes supplémentaires et les sanitaires seront édifiés, la superficie de la cour élémentaire s'élèvera à 680m<sup>2</sup> composés de pelouse et d'enrobé.

## La deuxième phase des travaux se déroulera selon les étapes suivantes :

- La réhabilitation partielle du rez-de-chaussée de l'ancienne cuisine. Les salles à manger seront remplacées par des salles pour l'Accueil de Loisirs Associés à l'École : travaux du 01/03/2021 à juin 2021
- La construction du bâtiment d'extension de l'école élémentaire comprendra deux classes complémentaires et des locaux annexes : travaux du 23/04/21 au 02/12/21 (des clôtures seront mises en place pendant les vacances de février pour faire les travaux en toute sécurité).
- La construction du bâtiment d'extension de l'école maternelle comprendra deux classes complémentaires et des locaux annexes : travaux du 15/02/21 au 28/10/21
- La construction du préau maternelle avec la création des deux cours de récréation et d'une aire de livraison seront mis en service à la rentrée septembre 2021. Les travaux s'effectueront pendant les vacances scolaires d'été 2021.
- La restructuration et la mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite du parvis d'entrée seront réalisées durant l'été 2021.



## Accueil de loisirs

### Je joue, tu joues, il joue...

Pour oublier les contraintes de la COVID, nous avons eu le plaisir les mercredis 18 et 25 novembre dernier, de jouer avec Xavier Dufour de l'association "LEARN-O 31-82". Il nous a proposé différents jeux interactifs, ludiques, pédagogiques, innovants et très stimulants avec pleins de bornes et de bips !!!

Il a fallu beaucoup réfléchir ! on s'est trop amusés !



### Mangeons équilibré... et sans gaspiller



Avec les animateurs de l'ALAE, nous avons joué sur le thème de l'alimentation et ses bienfaits sur notre santé.

A cette occasion, nous avons mis en place un cahier de liaison qui nous met directement en relation avec le service de restauration scolaire. Nous pouvons alors échanger sur les menus, et Paola, responsable de la restauration, nous explique beaucoup de choses sur les aliments. Grâce à cette nouvelle communication, nous luttons aussi contre le gaspillage alimentaire.

### Vous avez dit FOOD ART ?

A "L'ATEUL", nous avons fait du "FOOD ART". Il s'agit d'un courant artistique apparu dans les années 1960 mettant en scène les aliments. Nous avons pris un grand plaisir à faire cet atelier !!!



Merci les animateurs !



## Un nouveau bureau pour les Parents d'Élèves

Morgan ANCHETTI, maman de trois enfants en GS et CE2, Natacha FERRAS DELMAS maman de deux enfants en CP et CE2, et Sophie MARRAS, maman de 2 enfants dont l'une en MS, composent désormais le nouveau bureau de l'association des parents d'élèves.

Bien que coupée dans son élan par le contexte sanitaire général, cette dernière est bien décidée à poursuivre ses actions d'animation et de communication au profit des enfants de l'école. Son rôle est différent mais complémentaire de celui des parents d'élèves élus, chargés de représenter les familles auprès de l'équipe éducative



Morgan ANCHETTI



Natacha FERRAS DELMAS



Sophie MARRAS

Cette année, nous avons prévu de maintenir l'activité de l'association afin de garder le contact avec les familles, et favoriser les échanges d'informations entre l'école et les familles. Objectif qui nous paraît plus que jamais essentiel dans ce contexte si particulier.

Nous avons également l'espoir de réaliser dès que possible les projets stoppés l'an passé en raison de la crise sanitaire. Nous pensons notamment au carnaval prévu pour le 29 mars dernier. Monsieur Carnaval n'attend plus que l'aval des autorités pour reprendre du service. Nous sommes prêts !

Nous avons également dans nos projets au moins deux actions qui nous auraient permis de récolter quelques re-

cettes au profit des enfants de l'école : Les cadeaux personnalisés pour la fête des parents, qui devrait se maintenir cette année avec la participation des enseignantes, et une activité plein air, comme celle réalisée en 2018, mais quelque peu revisitée.

Concernant la traditionnelle vente de sapins, ne voulant pas nous résoudre à l'annuler et ne pouvant prévoir un regroupement de familles devant l'école, nous engageons un partenariat avec le Carrefour Market. Nous remercions d'ailleurs l'ensemble de l'équipe grâce à qui nous avons pu mener ce projet à bien, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Par ses actions et la participation des familles sans qui tout cela ne serait pas possible, l'association a été en mesure de participer à hauteur de 2 000€ au financement de projets des classes ainsi qu'à la réduction du coût direct des sorties pour l'année dernière.

Nous espérons donc pouvoir réaliser de nombreux projets cette année et l'ensemble du bureau vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année.

Contact :

Morgan ANCHETTI

06.71.01.63.26

pe.charlesmouly@gmail.com



**Notre page Facebook reste très active tant pour les infos diffusées que pour les questions des parents auxquels nous répondons par Messenger. Nous restons joignables au numéro indiqué ci-dessus pour tout renseignement complémentaire. En vous en remerciant par avance.**

# École privée Saint-Guillaume

## Une nouvelle direction

Monsieur **Geoffroy PIONNIER** succède à Madame Béatrice GUERIN pour la direction de l'école. Déchargé de ses fonctions d'enseignant le lundi toute la journée, il est donc disponible ce jour-là ainsi que le mercredi et tous les soirs à partir de 16h30 pour rencontrer les familles en présentiel ou par téléphone. Lors des entretiens, Monsieur PIONNIER présente le projet de l'école, les tarifs et une visite de l'école.

**Les inscriptions pour l'année 2021/2022 sont ouvertes**



## La magie des couleurs

Les CP ont exploré le mélange des couleurs à partir des trois primaires : le rouge magenta, le bleu cyan et le jaune primaire.

Avec ces trois couleurs, on peut créer toutes les autres couleurs, c'est incroyable !

Alors bleu, rouge et jaune se sont mélangés pour créer les couleurs secondaires.

Sur la palette de l'artiste, le mélange se fait consciencieusement... Et oh, surprise ! Les couleurs se transforment !

Le rouge mélangé au jaune donne du orange. Mélangé avec le bleu, il donne du violet. Le jaune et le bleu se transforment en vert sous les yeux des peintres en herbe !

En observant les résultats obtenus, nous avons réussi à

compléter et comprendre un peu mieux le cercle chromatique, appelé aussi la roue des couleurs. La prochaine séance, on rajoutera du blanc et du noir... Mais que va-t-il se passer ?

## Initiation au codage et découverte de scratch junior sur ipad

Les élèves de CE2 se sont initiés à la programmation à l'aide d'une application sur Ipad, Scratch junior.

L'objectif de la séance : apprendre à faire se déplacer un personnage virtuel en fonction d'un programme donné. Chacun a pu, sous l'œil bienveillant de l'enseignant, créer sa propre histoire selon ses centres d'intérêts.

L'initiation à la programmation informatique permet à l'élève de ne plus seulement se positionner en simple consommateur de contenu devant un écran mais d'en devenir le créateur.

Ces séances vont se poursuivre tout au long de l'année du CP au CM2.



## Cours de tennis pour les cycle 3



De la rentrée aux vacances de Toussaint, les élèves des classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 de l'école Saint Guillaume de Saint Sauveur ont eu la chance de bénéficier de cours de tennis dispensés par Jean Baptiste, directeur sportif du TC de Saint Sauveur.

Les enfants étaient enchantés par cette belle découverte...

**Merci à Jean Baptiste pour son professionnalisme, sa bienveillance, son implication et sa bonne humeur auprès de nous tous !**

### Le tennis vu par les CE1/CE2

« Tous les jeudis matin, nous allions à pied de l'école jusqu'aux terrains de tennis municipaux. Nous étions répartis en deux groupes, l'un avec l'animateur pour jouer au tennis, tandis que l'autre groupe restait avec l'enseignant pour faire de la production d'écrits. Chaque fois, il y avait un parent de la classe qui nous accompagnait. Certains ont tellement aimé qu'ils se sont inscrits au cours du jeudi soir ». **Les CE1/CE2**

« J'ai adoré le tennis car on nous a appris à tenir la raquette ». **Jules**

« J'ai adoré le tennis, l'animateur nous a appris « la photo » pour mieux tirer dans la balle ». **Léane**

« Le tennis nous a permis de nous aérer en dehors de l'école. J'ai trouvé ça bien d'essayer ce sport car je ne l'avais jamais pratiqué et j'espère que plein d'autres élèves pourront l'essayer ». **Alicia**

« J'ai aimé car on se défoulait ». **Angélo**

« Nous avons fait un jeu qui s'appelle le pingouin il s'agit de viser des figurines de pingouins ». **Louis et Léon**

« J'aime le tennis et l'animateur nous a appris le revers ». **Maha**

« Tout le monde devrait essayer cela relaxe et défoule ». **Léo et Pablo**



## Une nouvelle commission d'action sociale



La commune de Saint-Sauveur est dotée d'une Commission Communale d'Action Sociale renouvelée tous les 6 ans à l'occasion des élections municipales. Son Conseil d'Administration est composé de neuf membres dont cinq sont issus du Conseil Municipal et quatre de la société civile :

- **Philippe PETIT**, Président,
- **Corinne QUERCY**, Vice-Présidente,
- **Ermanno IANNELLI – Sophie VERGNES – Philippe BRACHET**, membres issus du conseil municipal,
- **Jeanne MIHURA – Paule ROLDAN – Nathalie DUFRENEAUD – Daniel POTRON**, membres issus de la société civile.

Le Centre Communal d'Action Sociale est doté d'un budget alimenté par la subvention annuelle de la commune, et fonctionne indépendamment du Conseil Municipal. La commission se réunit à minima une fois par trimestre, et autant de fois que nécessaire en cas d'urgence. Les agents affectés au CCAS, **Karine TRILLA** et **Joanna LANTOINE**, peuvent recevoir sur rendez-vous.

### Son rôle

Le CCAS a pour vocation d'apporter un soutien aux personnes en difficulté et permet le développement continu d'actions sociales.

Les principales activités du CCAS s'articulent aujourd'hui autour des services d'aide à la personne, du logement social et des associations caritatives. Plus concrètement elles se traduisent par :

- l'accueil, l'information et l'orientation du public fragile,
- l'octroi d'aides financières et secours d'urgence,
- le recensement et le suivi des personnes vulnérables dans les situations de crise (plan canicule, plan grand froid, crise sanitaire...),
- le suivi des demandes de logement social,
- la distribution de colis de Noël aux plus démunis afin qu'aucun San Salvadorien ne soit privé du repas de fêtes pour Noël.



### → Pour rencontrer un agent du CCAS :

Prendre un rendez-vous auprès de Mme LANTOINE au 05.34.27.31.68 ou par mail [j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr](mailto:j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr)

### → Pour avoir un suivi individualisé, une visite ou une assistance :

Un registre spécial et confidentiel a été mis en place pour recenser les personnes vulnérables et fragiles. Le CCAS propose à celles-ci son assistance lors des périodes de canicule, de grand froid, de pandémies (grippe, COVID-19...). Pour vous faire recenser, vous pouvez prendre rendez-vous avec le secrétariat du CCAS ou télécharger la fiche de recensement directement sur le site de la commune à la rubrique Economie et Solidarité, puis l'adresser au CCAS.

### → Pour faire une demande d'aide financière :

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale de la Maison des Solidarités de Bouloc. Lors de l'entretien, l'assistante sociale évaluera la situation et jugera de la nécessité d'une prise en charge globale. Elle adressera ensuite la demande d'aide financière au CCAS de la commune, qui analysera l'ensemble des dossiers transmis. Toutes les informations communiquées ou échangées entre les personnes en demande et les membres du CCAS (agents et élus) restent strictement confidentielles et en aucun cas ne peuvent être diffusées à un tiers. Seuls les agents et élus affectés au CCAS ainsi que l'assistante sociale ont accès, sous leurs responsabilités, à certaines informations confidentielles afin de pouvoir traiter les dossiers

## Analyse des Besoins Sociaux

Le CCAS a l'obligation légale de mener une Analyse des Besoins Sociaux au cours de la première année de son installation (Article R123-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles), dans le but de réajuster les actions sociales menées sur la commune. Pour ce faire, les membres du CCAS ont travaillé sur l'élaboration d'un questionnaire anonyme destiné à l'ensemble de la population de Saint-Sauveur. Celui-ci sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres. Il sera également possible de le remplir directement en ligne sur le site de la mairie.

**Ce document permettra de recenser de façon optimale les besoins prioritaires de nos habitants, puis d'adapter et de faire évoluer les services actuellement proposés par notre CCAS.**

Nous vous remercions par avance de bien vouloir répondre à ce questionnaire de façon objective.

## Colis de Noël

Comme chaque année, les colis de Noël ont été distribués en temps et en heure par les membres du CCAS aux plus démunis.

« Nous espérons que ce présent aura régalé les papilles et adouci l'ambiance dans ce contexte si particulier depuis un an... Nous vous souhaitons une très bonne et belle année 2021 ainsi qu'à ceux qui vous sont proches. Prenez soin de vous».

### Les membres de la commission CCAS

Maison Des Solidarités  
2 chemin de la Gare - 31620 BOULOC  
Assistante sociale : 05 34 27 94 94

CCAS de Saint-Sauveur  
234 allée d'Orzalis - 31790 SAINT SAUVEUR  
05.34.27.94.94  
[j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr](mailto:j.lantoine@ville-saint-sauveur.fr)



# Les gestes qui sauvent

## De nouveaux défibrillateurs

La commune vient de se doter de quatre défibrillateurs supplémentaires : 2 en intérieur (école publique et mairie) et 2 en extérieur (église et complexe sportif). Ils viennent compléter les deux dispositifs présents, l'un à la salle des fêtes et l'autre aux salles associatives.



## Une application dédiée



Gratuite et disponible pour iOS et Android, l'application mobile Staying Alive cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France et propose des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque.

Par ailleurs, depuis 2016 : il est possible de

s'inscrire en tant que Bon Samaritain. Le principe : ces citoyens sauveteurs et volontaires gardent la géolocalisation de leur smartphone activée, et peuvent être sollicités pour intervenir sur un arrêt cardiaque à proximité en attendant l'arrivée des secours, que ce soit en allant chercher un défibrillateur ou en commençant à prodiguer un massage cardiaque s'ils sont formés aux gestes qui sauvent.

## Formation aux premiers secours

Les 20 et 22 octobre derniers, les agents municipaux ont reçu une formation aux premiers secours par une formatrice de la Croix-Rouge. Deux agents de la commune de Cépet étaient également présents. Pour les animateurs, les ATSEM et le personnel de restauration, la formation a été adaptée pour permettre la prise en charge rapide des mineurs en cas d'urgence. Très sensibilisée sur la question des gestes qui sauvent, la commune propose régulièrement des formations et des remises à niveau.



# Nos amis les chiens

## La commune s'équipe de deux bornes de propreté supplémentaires

Deux bornes de propreté viennent compléter les quatre déjà en place depuis 2019. Elles ont été installées en bas du chemin du Carretal et à Casselèbre. Ramasser les déjections de son animal sur la voie publique et dans les lieux publics est obligatoire. Si vous ne le faites pas, vous vous exposez à une amende de 68€.



## Pas de chien sans surveillance

En ville, le chien doit toujours rester sous le contrôle de son maître afin d'assurer la sécurité de tous. Tout animal de compagnie sans surveillance de son maître est un animal errant. Tout animal de compagnie en divagation sera conduit à la fourrière.



## Déclarer son chien dangereux est une obligation

Vous avez obligation de déclarer votre chien de catégorie 1 ou 2 à la mairie de votre lieu de résidence. Ces chiens doivent sortir muselés et tenus en laisse.

## Déchets verts

Chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois de mars à novembre



Arrêt des tournées de décembre à février.  
Reprise le mercredi 3 mars 2021.

Pour les personnes inscrites à l'année, pensez à vous réinscrire en mairie : les réinscriptions ne sont pas reconduites automatiquement.

Inscriptions sur le site internet de la commune par mail à [accueil@ville-saint-sauveur.fr](mailto:accueil@ville-saint-sauveur.fr) ou par téléphone au 05.34.27.31.68. Clôture des inscriptions le vendredi précédent la collecte à 12h.

### Des règles à respecter

Les déchets verts sont traités en décharge réglementée. Nous sommes tenus d'en garantir la qualité ! **POUR CETTE RAISON, seront laissés sur place** les déchets verts souillés par :

- La terre, le terreau, les pots de fleur
- Les cailloux, pierres, graviers, morceaux de briques
- Les ferrailles, plastiques, gravats
- Les déchets végétaux souillés (produits chimiques, autres matières)
- Les troncs d'arbres en branchages de plus de 5cm de diamètre
- Les branchages et brindilles non présentés en fagots

Les sacs sont à retirer en Mairie, nous en délivrons 10 par foyer et par an.



**Tout produit mélangé sera refusé.**

La Communauté de Communes du Frontonnais collecte les déchets végétaux non souillés, les branchages de diamètre maximum de 5 cm, les brindilles, maximum 10 fagots de longueur maximale d'un mètre.

Les coupes de gazon, les mauvaises herbes, les feuillages, les fleurs fanées doivent être présentés en sac de déchets verts. Les sacs doivent rester ouverts. Afin de permettre de satisfaire tout le monde, nous vous recommandons de ne présenter que dix sacs maximum.



Le non-respect de ces règles a un coût pour la collectivité :

Un tri mal effectué, même infime, coûte à la collectivité organisatrice de la collecte (CCF) 100€/tonne.

## Les Ours Judo Club



Des cours pour tous les âges (à partir de 4 ans jusqu'à l'âge adulte) aussi bien pour les filles que pour les garçons.

2 professeurs détenteurs du Brevet d'Etat, Martin (5<sup>e</sup> dan) et Patrick (Champion d'Europe 2016), encadrent les cours en compagnie d'Eric et Stéphane.

### Ju-jitsu, self defense et MMA

Comme nous l'avions détaillé dans le magazine précédent, de nouvelles disciplines d'arts martiaux sont proposées : le ju-jitsu brésilien, le self defense Ju-jitsu et le MMA Pancrace (ce dernier démarrera au nouveau complexe).

### ... sans oublier le step, le fitness, la zumba, et pilates

Le club rappelle à l'ensemble des adhérents que la totalité des cours non faits en raison de la crise sanitaire sera remboursée.

**Infos sur les cours, jours et horaires :**

**06.22.60.81.23**

**<http://oursjudoclubfitness.com>**

**Courriel : [judo.ours@gmail.com](mailto:judo.ours@gmail.com)**

Le bureau des Ours Judo Club souhaite à toutes les associations de Saint-Sauveur une très belle année 2021 !



De la joie et de la bonne humeur avant tout !

Nous avons eu le temps de faire un cours déguisé à l'occasion d'Halloween juste avant le confinement.

Nous envisageons également d'organiser un tournoi de Judo dans le nouveau complexe sportif dès que les conditions sanitaires nous le permettront

## Taekwondo

Le club ESPRIT TAEKWONDO  
St Sauveur a repris son  
activité

Quatre jeunes ont brillamment représenté le club lors d'un Open en Espagne organisé au mois de Septembre. Andréas Lepape, Inès Benetti et Eliot Guardiola ont remporté la médaille d'or. Quant à Enzo Benetti, il se classe 2ème et remporte une belle médaille d'argent. La Présidente du club, Carole Laforêt, les félicite et remercie le coach Simon Marquina pour l'encadrement.

**Bravo aux champions !**



## Les peintres d'Orzalis



L'Atelier est ouvert le jeudi à St Sauveur de 9h30 à 11h30. Les cours de Bouloc sont provisoirement transférés à Fronton afin de respecter la distanciation nécessaire.

Lorsque l'accès de la salle à Bouloc est autorisé, les cours pour les adultes sont organisés :

- mardi 18h-19h30
- mercredi 17h30-19h
- jeudi 13h30-15h
- vendredi 9h30-11h

Les jours et heures pour les enfants :

- mercredi 16h-17h15,
- jeudi 16h-17h15
- vendredi 17h30-18h45.

Les peintres d'Orzalis présenteront leur travail dans la salle d'exposition de la mairie, du vendredi 04 au mercredi 16 juin 2021.

## Club ambiance



Photo avant la crise COVID

Après notre Assemblée Générale de janvier 2020, nous avons prévu plusieurs activités et sorties pour les adhérents de notre club. Malheureusement, la crise sanitaire a tout stoppé brusquement mi-mars. Nous avons tout juste eu le temps de faire une dictée,

quelques cours d'informatique, un stage de danse et notre repas du mois de mars. Nous avons pourtant concocté pour 2020, un programme varié : une soirée à Flagnac, deux jours dans les Pyrénées orientales, une sortie à Buzet, des activités à Bouconne, un parcours d'orientation avec les parents d'élèves de l'école publique Charles Mouly, un carnaval... mais la Covid-19 est passée par là ! Un atelier « équilibre » qui avait débuté en mars puis redémarré en septembre s'est de nouveau arrêté en octobre. Nous espérons pouvoir le finir un jour ! Un atelier « sommeil » était prévu pour novembre et a été reporté à une date ultérieure. Nous devons faire également d'autres stages de danse en partenariat avec l'atelier chorégraphique. Nous nous faisons une joie d'organiser notre premier réveillon. Notre grand loto, attendu par les adhérents de notre club, leurs familles et leurs amis a lui aussi été annulé.



Les activités marche, marche nordique, pétanque, belote, loto, ont repris brièvement en septembre et se sont aussitôt interrompues fin octobre.

Faute de mieux, des ateliers en ligne sur la vitalité, la Covid et le bien être, ont été proposés aux adhérents retraités.

Malheureusement, nous ne pouvons, raisonnablement prévoir quoi que ce soit pour 2021. Il ne nous reste plus qu'à attendre des jours meilleurs en espérant que cela ne sera pas trop long... En effet, le lien social amené par le Club Ambiance manque terriblement aux adhérents.

Pour plus de renseignements ou inscriptions, veuillez contacter un membre du bureau ou envoyez un mail à [clubambiance@orange.fr](mailto:clubambiance@orange.fr).

- Président : **Francis Milhavet** (05 61 09 57 56)
- Vice-Présidents : **Dina Castaing** et **Bernard Lapeyre**
- Secrétaire : **Cathy Petit** (06 07 63 62 31)
- Secrétaire adjoint : **Nicolas Bellanca**
- Trésorière : **Françoise Duffaut**
- Trésorière adjointe : **Rosy Noiret**



## Masque solidaire

Pendant le premier confinement, pour pallier au manque de masques, le Club Ambiance a organisé une opération "masque solidaire", en mobilisant les adhérentes et les adhérents de l'association. Celles et ceux qui savaient coudre ont fabriqué des masques, celles et ceux qui possédaient des fournitures les ont donné aux couturier(e)s. Tout cela afin de distribuer gratuitement ces protections aux adhérents et adhérentes de l'association qui le souhaitaient. Seulement quatre jours après le lancement de cette opération, déjà sept couturier(e)s s'étaient mis au travail : couper, coudre, repasser transformer un vulgaire bout de tissu, en un produit au combien recherché lors de cette période. Une vingtaine d'adhérents s'était proposée pour donner du tissu, du fil... un grand merci à toutes et à tous.





## Recensement de la population

Dans le contexte d'épidémie de la Covid-19, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021



### Etat-civil

#### Naissances

PARISIS Théo - 03/01/2020  
 LUGO Timéo - 10/01/2020  
 PARIS Margaux, Marie, Julie - 28/01/2020  
 DEMOLLIENS Romain - 13/02/2020  
 TIPREZ Nathaél, Yann - 15/04/2020  
 KHALFA Warren - 22/04/2020  
 GARRIDO Justin, Modeste - 24/04/2020  
 DJOUMBE Djulia - 12/09/2020  
 CERRONE STRAMARE Marie, Jane, Dina  
 23/09/2020  
 TIMON ROUSSET Jalyson, Kaléo, Thierry  
 27/09/2020  
 DELPLANQUE Éléni - 29/09/2020  
 MAINBERGER Elise, Françoise, Dominique  
 06/10/2020  
 ROHMER Eythane - 12/10/2020  
 HELISSEY Jeily - 28/11/2020

#### Mariages

DELCOL Lionel et HEMMER Céline  
 25/01/2020  
 MATAMOROS VIDAL Carlos et GARCIA  
 JORQUERA Hermine  
 27/01/2020  
 DUPUY Jérôme et GIBRAT Yvette, Paulette  
 8/02/2020  
 CEMALOVIC Alen et CADILLON Alexiane  
 8/08/2020

RIBEIRO Charly et LUNA Delphine  
 14/08/2020

LAQUIERE Alexandre et JAYNE Amélie  
 29/08/2020

MARLOT Jean-Yves et ALMAYRAC Véronique  
 29/08/2020

RENARD Gary et JAYLES Angélique  
 17/10/2020

#### Décès

DUBESSET Olivier  
 22 novembre 2019

PERRET Claude  
 14 décembre 2019

SANCHEZ SANTOS Carmen  
 née HIDALGO DEL ALAMO  
 24 décembre 2019

COROIR Jean  
 17 février 2020

CADAMURO Louise née CADORIN  
 1 mars 2020

CAMPS Jeanne veuve GISCARD  
 14 mars 2020

BELMAS Berthe  
 15 mars 2020

SAUTET Monique née SENEGAS  
 17 juin 2020

IMBERT Jeanne née LABAQUE  
 31 juillet 2020

ONGARO Daniel  
 4 août 2020

FONCROSE Claude  
 23 septembre 2020

CHAUPY Annie née DECAMPS  
 1 novembre 2020

RAYBAUD Olivier  
 5 novembre 2020

## Terre de talents, portrait d'un champion



### Saint-Sauveur est définitivement une terre de sportifs

C'est au sein de l'équipe de France que Jérôme Bellanca exprime tout son talent. Spécialiste de l'ultrafond, quatre fois Champion de France (Belves 2013, Chavagnes 2015, Cléder 2017, Amiens 2019), il a également participé quatre fois aux Championnats du Monde au Qatar, au Pays-Bas, en Espagne et en Croatie. Il a aussi été le vainqueur de la mythique course des 100 km de Millau qui le sacre Champion D'Occitanie 2017.

C'est sous les couleurs de l'équipe de France qu'il détient son record en 6h43mn (Pays-Bas) en 2015. Le Conseil Départemental vient de le nommer Ambassadeur Sportif de la Haute-Garonne.

Ce fidèle sociétaire du Blagnac Sporting Club où il s'entraîne toujours, souhaite transmettre en tant qu'Ambassadeur sportif de la Haute-Garonne sa passion de la course à pied, du coût de l'effort, du dépassement de soi aux jeunes générations de coureurs.



### Le billet de Manou

#### La conquête de la sérénité

La vie, ce n'est pas attendre que les orages passent. C'est apprendre à danser sous la pluie (Sénèque, philosophe).

La sérénité est l'art de tout supporter dans ce monde en gardant le sourire et en restant bien dans sa peau. (Antoine de St Exupéry).

Mais prends garde, la sérénité c'est comme l'oiseau : si tu la laisses s'envoler, tu auras du mal à la rattraper.

# “Le rendez-vous de Paola



## BLANQUETTE DE CHAPON AUX MARRONS ET POTIMARRON

### Ingrédients :

Pour 6 à 8 personnes

1,500 kg de cuisses de chapons  
1 potimarron  
400 gr de marrons épluchés  
250 gr de girolles  
1 oignon  
2 échalotes  
Bouillon de volaille  
40 cl de crème liquide  
1 c à soupe de maïzéna  
40 gr de beurre  
1 c à soupe d'huile d'olive  
Clous de girofle  
Cannelle - Sel - Poivre  
1 ou 2 feuilles de laurier

### Recette :

Retirer la viande des cuisses, et la découper en petits cubes (ou bien demander à son boucher de vous le préparer).

Dans une cocotte, faire fondre 20 gr de beurre et y faire dorer la viande sur toutes ses faces.

Eplucher le potimarron et le découper en cubes, émincer les échalotes et mettre le tout dans une poêle avec le restant du beurre, faire revenir pendant 10 à 15 mn en remuant de temps en temps, assaisonner avec le sel, le poivre et la cannelle et 2 mn avant la fin, ajouter les châtaignes.

Eplucher l'oignon, le couper en deux et y planter 2 clous de girofle, et le déposer dans la cocotte avec la viande. Puis verser 700 gr de bouillon de volaille, le laurier, le sel, le poivre et la cannelle et laisser cuire durant 40 mn à couvert.

Bonne dégustation !

*Le Maire,  
le conseil municipal  
& le personnel communal,  
vous souhaitent une belle  
et heureuse année*

*≡ 2021 ≡*

